

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 09 MARS 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 09 mars 2020 à 19h00 à la salle communautaire de la Maison LeGrand sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et conseillers suivants :

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois
Messieurs Denis Langlois, Hartley Lepage et Marc-Aurèle Blais

Était également présente, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

01. PRIÈRE

Le maire, monsieur Henri Grenier, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte. Il est 19h00.

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-03-067

04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté;

1. Prière
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum
3. Mot de bienvenue
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux des séances du 10, 12, 20 février et 2 mars 2020
6. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 29 février 2020
7. Correspondance
8. Dons
9. Paiements de factures
10. Projet de règlement
11. Projet de règlement
12. Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la fête nationale du Québec le 24 juin 2020 à l'espace culturel
13. Résolution : réhabilitation du chemin de fer de la Gaspésie – réfection du pont ferroviaire de Port-Daniel-Gascons – couleur sur les structures métalliques
14. Demande de reconduction de la division du territoire municipal en districts électoraux
15. Résolution – proclamation officielle de la Journée Nationale des cuisines collectives 2020
16. Demande d'appui pour décréter le mois d'avril "Mois de la jonquille"
17. Résolution : places en service de garde sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé
18. Acceptation de soumission : entretien préventif pour les installations de ventilation du complexe polyvalent
19. Autorisation de destruction de boîtes – Idnum
20. Programme d'accompagnement en loisir des personnes handicapées (PACL)

- 21. Affaires nouvelles :
Modification de la résolution 2020-02-0326
- 22. Période de questions
- 23. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-03-068 05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 10, 12, 20 FÉVRIER ET 2 MARS 2020

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que les procès-verbaux des séances du 10, 12, 20 février et 2 mars 2020 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-03-069 06. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DES DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 29 FÉVRIER 2020

Il est proposé par Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires #908537 à #908685, et la liste des chèques #913984 à #914080 ainsi que les comptes à payer au montant de 62 662.67\$ soient acceptés et payés

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

07. CORRESPONDANCE

Lecture faite par monsieur le maire de la correspondance suivante :

- ✓ Réseau d'aqueduc privé numéro 1-132-w vs raccordement au réseau d'aqueduc municipal secteur Gascons;
- ✓ Lettre de remerciement de Suzanne Langlois (bibliothèque)
- ✓ Remerciement d'Opération Enfant soleil pour un don;
- ✓ Main d'œuvre et diversité culturelle – un projet prometteur pour la MRC du Rocher-Percé;
- ✓ Ministère de la Culture et des Communications : demande d'attestation – projet d'agrandissement du Centre multifonctionnel;
- ✓ Sécurité civile – mesure d'urgence; soutien à la coordination – point de situation – épidémie liée au coronavirus;

✓ Remerciements de la Société d'Arthrite pour un don;

✓ Communiqué de la MRC du Rocher-Percé : 15 projets retenus pour le vote au budget participatif «J'écoute la jeunesse» pour la jeunesse de la MRC du Rocher-Percé;

✓ Cours de natation; des cours de natation (7 cours) auront lieu à la piscine de Chandler du mercredi 22 avril au 3 juin prochain;

✓ La municipalité de Port-Daniel-Gascons tient à remercier le comité organisateur des festivités entourant la 3^{ième} édition du Carnaval ainsi que les généreux commanditaires;

2020-03-070

08. DONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise;

- une aide financière de 25\$ au Club Lions de Paspébiac pour l'activité de la fête de la pêche en herbe qui aura lieu le 6 et 7 juin 2020;
- la gratuité de la salle multifonctionnelle de Gascons pour le projet intégrateur de Carolane Grant de la Polyvalente Mgr Sévigny (tenue d'un souper spaghetti le 17 avril);
- un don de 100\$ pour la campagne de financement 2020 du Fonds Michel Lancup.
- un don de 100\$ pour le gala des finissants de la Polyvalente Mgr Sévigny de Chandler.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-03-071

09. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Consultants O.P.R. :
 - facture reliée au mandat pour services professionnels au projet du Centre Multifonctionnel au montant de 4 750\$ avant taxes;
 - facture reliée aux services professionnels pour dépôt d'une demande de subvention pour la réfection et l'agrandissement du centre sportif de Gascons au montant de 2 500\$ avant taxes;
- TetraTech QI Inc. :
 - Facture reliée à la résolution no 2019-02-112 au dossier d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées, secteur Gascons au montant de 17 764.75\$ avant taxes;
 - Facture reliée à la résolution no 2019-09-485 pour la vérification structurale du cabanon de l'aréna de Gascons au montant de 175.00\$ avant taxes;
 - Facture reliée à la résolution no 2018-07-366 au dossier des trottoirs, accotement et pavé au montant de 1 629.82 avant taxes;
- Groupe Lexis Média Inc.;
 - Factures reliées à deux parutions au journal Gaspésie Nouvelle pour l'avis d'appel d'offres 2020-01-01 – démolition et reconstruction de trottoirs au montant total avant taxes de 1 262\$;

- MR SON : facture reliée au projet du Centre Plein Air La Souche pour câblage des haut-parleurs et sortie des amplificateurs au plafond pour un montant de 350\$ avant taxes;
- ENGLOBE; facture reliée à la résolution no 2019-12-637 au dossier du contrat Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, secteur Gascons au montant de 30 000\$ avant taxes;
- Me William Assels, avocat :
 - Facture reliée à la lettre d'entente no 5 au montant de 533.89\$ avant taxes;
 - Facture reliée au dossier de la municipalité de Port-Daniel-Gascons vs Lise Anglehart au montant de 1 968.89\$ avant taxes;
 - Facture reliée aux constats d'infraction de deux citoyens au montant de 1 450.18\$ avant taxes;
- Maltais Performance : facture reliée à l'achat d'un véhicule tout terrain au montant de 4 495\$ avant taxes; Cette dépense sera inscrite au surplus accumulé;
- Alain Côté, consultant Inc. : facture reliée à la résolution no 2019-01-016 pour le camion – service incendie au montant de 1 500\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

10. PROJET DE RÈGLEMENT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

11. PROJET DE RÈGLEMENT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2020-03-072

12. PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX CÉLÉBRATIONS LOCALES DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC LE 24 JUIN 2020 À L'ESPACE CULTUREL

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme à présenter une demande d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête Nationale du Québec. Cette activité aura lieu le 24 juin à l'Espace Culturel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-03-073

13. RÉSOLUTION - RÉHABILITATION DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE – RÉFECTION DU PONT FERROVIAIRE DE PORT-DANIEL-GASCONS – COULEUR SUR LES STRUCTURES MÉTALLIQUES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons choisisse la couleur brun (AMS-STD 19945) pour les structures métalliques concernant la réfection du pont ferroviaire de Port-Daniel-Gascons.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2020-03-074

14. DEMANDE DE RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE MUNICIPAL EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

Il est proposé madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à une telle reconduction;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité respecte les articles 9, 11 et 12 de *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-22);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le 14 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT QUE la demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et qu'il indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, la Commission de la représentation électorale transmet à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division.

La municipalité soumet à la procédure de consultation publique la confirmation de la Commission de la représentation électorale de reconduire la même division suivant les dispositions de la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-03-075

15. RÉSOLUTION – PROCLAMATION OFFICIELLE DE LA JOURNÉE NATIONALE DES CUISINES COLLECTIVES

ATTENDU QUE les cuisines collectives favorisent une saine alimentation et une meilleure qualité de vie pour les personnes;

ATTENDU QUE les cuisines collectives œuvrent en promotion de la santé et sont une initiative visant le mieux-être des citoyennes et citoyens et des collectivités;

ATTENDU QUE les cuisines collectives luttent contre la pauvreté et adhèrent à la déclaration des droits de l'homme mettant de l'avant : «le droit d'accès à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable, et à un pouvoir d'achat adéquat en tout temps et en toute dignité»;

ATTENDU QUE les cuisines collectives font la promotion de l'autonomie alimentaire.

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement que la municipalité de Port-Daniel-Gascons proclame, par la présente, le 26 mars, Journée nationale des cuisines collectives.

Tout au long de l'année, la municipalité de Port-Daniel-Gascons encouragera les concitoyennes et concitoyens à prendre conscience que l'alimentation est un droit humain.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-03-076

16. DEMANDE D'APPUI POUR DÉCRÉTER LE MOIS D'AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'Avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu à l'unanimité;

- De décréter que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille.
- Que le conseil municipal de la municipalité de Port-Daniel-Gascons encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2020-03-077

17. **RÉSOLUTION : PLACES EN SERVICE DE GARDE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ**

CONSIDÉRANT les témoignages obtenus par le personnel du Service d'accueil aux nouveaux arrivants de la MRC du Rocher-Percé à propos des difficultés chez les nouveaux arrivants et les nouveaux parents à trouver une place pour leurs enfants en garderie;

CONSIDÉRANT que devant cette situation problématique et préoccupante, la MRC a réalisé un portrait de la situation actuelle des CPE et des services de garde en milieu familial sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT qu'à la suite des données recueillies, **201** enfants seraient en attente d'une place en garderie et que sur 248 places subventionnées et autorisées sur le territoire, **96** ne sont pas attribuées par un manque de garderies en milieu familial causé en partie par des départs à la retraite;

CONSIDÉRANT que cette réalité compromet aussi la capacité des nouveaux arrivants et des personnes touchées à être disponible au travail, et éventuellement leur désir de demeurer dans la MRC;

CONSIDÉRANT que les enjeux de la main-d'œuvre et de la démographie sont des priorités ciblées dans la planification stratégique 2019-2023 de la MRC du Rocher-Percé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu ;

- Que le conseil municipal de Port-Daniel-Gascons demande à la MRC du Rocher-Percé de se doter d'une stratégie d'intervention et de faire des représentations auprès des autorités concernées, afin d'effectuer des actions concrètes et innovantes face à cette réalité qui est néfaste pour le développement actuel et futur de notre communauté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-03-078

18. **ACCEPTATION DE SOUMISSION : ENTRETIEN PRÉVENTIF POUR LES INSTALLATIONS DE VENTILATIONS DU COMPLEXE POLYVALENT**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission #E-20-018 de Decartecq Inc. pour l'entretien préventif pour les installations de ventilation du Complexe polyvalent au montant de 1 675\$ avant taxe, par visite (2 visites par année).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-03-079

19. **AUTORISATION DE DESTRUCTIONS DE BOÎTES D'ARCHIVES IDNUM TECHNOLOGIE**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la firme IDnum Technologie à détruire les 26 boîtes d'archives qu'elle a en sa possession et ce, considérant que les dossiers ont été numérisés et transférés sur un disque dur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2020-03-080

20. PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES (PACL)

Le PACL offre une aide financière qui permet aux municipalités, aux organismes de loisir et aux organismes pour les personnes handicapées d'embaucher du personnel d'accompagnement pour la réalisation du projet de camp de jour estival.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'accompagnement en loisir des personnes handicapées pour le camp de jour estival 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

21 AFFAIRE NOUVELLE :

2020-03-081

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2020-02-032-6

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé de madame Mireille Langlois et résolu d'apporter une modification à la résolution 2020-02-032-6 concernant la commandite accordée de 250\$ pour le Grand Défi Pierre Lavoie 2020 à la Polyvalente Mgr Sévigny; cette dernière devrait se lire :

- La municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise une commandite de 250\$ pour le Grand Défi Pierre Lavoie 2020 à la **Commission Scolaire René Lévesque** pour sept (7) élèves de la municipalité de Port-Daniel-Gascons vont participer.

Adopté à l'unanimité des conseillers

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été abordée à la présente séance.

2020-03-082

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mireille Langlois propose la levée de la séance à 19h37.

Henri Grenier, maire

Marlyne Cyr,
Directrice générale par intérim